# Conseils à une L1

Par **H-île**, le **12/06/2015** à **23:37**

Bonjour à tous chers juristes ! J'ai besoin de vos conseils et de votre vécu.

Alors voilà, pour résumer mon parcours je suis actuellement en L1 droit. Je me suis réorientée en droit au 2eme semestre apres 1 semestre de prepa littéraire que je n'ai pas du tout apprécié. Je viens d'avoir les résultats du 2eme semestre et je l'ai obtenu :)
mais le problème du rattrapage du 1er semestre se pose. en effet si j'echoue, l'an prochain soit je passe ajac ce qui me paraît très risqué étant donné que si je loupe les consequences seront lourdes car cela comptera dans la selection pour le master et je risque même de perdre 2ans si je ne valide tjrs pas mon s1. Soit je redouble mon s1 et du coup je n'ai pas cours pendant tout le 2eme semestre. Je vous avoue que ca ne me plaît pas du tout, je ne m'imagines pas ne pas aller en cours pendant un semestre, et en plus j'ai été pas mal esseulée à cause de ces changements, j'esperais enfin me faire des amis..mais en ne faisant qu''une moitié d'année ca risque d'etre compliqué...est ce que quelqu'un a déjà vécu ce genre de situation ? si oui comment avez vous occupé votre temps ?

Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **H-île**, le **12/06/2015** à **23:39**

(pardonnez les outrageuses fautes, le t9 et la fatigue n'etant pas de mon côté ;) )

Par **Fax**, le **13/06/2015** à **07:38**

Bonjour,

Pour ma part, je crois qu'il est mieux pour vous de repasser votre 1er semestre et ce pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, si j'ai bien compris, vous n'étiez pas en droit au 1er semestre. Dans cette hypothèse, il vous manque quand même des fondamentaux qu'il me semble nécessaire d'acquérir, tant pour votre formation juridique de base que pour les lointaines mais futures sélections du Master 2.

Ensuite, je pense qu'il vaut mieux redoubler une année (surtout la L1) plutôt que de passer en

ajac, d'une part parce qu'il s'agit d'un statut inconfortable qui peut perdurer année après année dès lors qu'il multiplie les difficultés à se concentrer sur toutes les matières à obtenir, et d'autre part parce qu'à mon sens, toujours pour les sélections futures en 5ème année, ce statut est assez peu apprécié (et en toute hypothèse vous pourrez très bien expliquer ce redoublement lors de vos candidatures en M2 par le fait que vous vous êtes réorienté(e) en cours d'année).

Enfin, pour ce qui est de se faire des connaissances, vous avez déjà tout le premier semestre pour connaître vos camarades de promo, et vous pouvez mettre à profit ce temps libre pour effectuer des stages ou trouver un petit job ce qui vous permettra d'accumuler un peu d'expérience que vous pourrez par la suite valoriser ainsi qu'un peu d'argent ce qui n'est pas négligeable lorsque l'on est étudiant :)

En tout cas je vous souhaite bon courage.

Par **H-île**, le **26/06/2015** à **08:23**

Bonjour,
Merci beaucoup pour votre réponse et vos conseils.
Alors voilà, c'est confirmé, je n'ai pas mon 1er semestre alors qu'en toute honnêteté je pensais avoir plutôt réussi...je vous laisse imaginer la déception. Je crois que je vais suivre votre conseil et ne pas passer AJAC mais le fait d'être "libre" une moitié d'année ne me plaît pas du tout.
Vous me parlez de stage, mais auprès de qui pourrais-je postuler ? J'ignore si les avocats, juges etc.. accepteraient une étudiante de 1ere année.
Je vous avoue que cette rentrée m'angoisse.

Par **Fax**, le **26/06/2015** à **09:02**

Bonjour,

Je suis désolée pour votre premier semestre. Mais ce n'est pas grave, c'est comme qui dirait "reculer pour mieux sauter" :).

Pour ce qui est des stages, vous pouvez prendre contact en effet auprès de cabinets d'avocat, mais pensez également aux administrations types préfecture, collectivités comme la mairie de votre commune par exemple.
Un petit boulot peut aussi être une solution.

En tout cas bon courage à vous et profitez de ces vacances pour vous ressourcer.

Par **Yn**, le **26/06/2015** à **09:35**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je rejoins les précédents messages.

Déjà, chaque chose en son temps : se concentrer sur les rattrapages s'ils ne sont pas encore achevés. Une fois les résultats tombés, tu aviseras.

L'AJAC est à éviter. Je ne vais pas répéter une énième fois ce que j'ai dit sur d'autres topics (consulte-les avec la fonction recherche du forum), mais ce statut vise une poursuite de cursus à des étudiants qui n'ont pas le niveau requis.

Si tu échoues, recommence au début, inscription en L1 pour le mois de septembre. Repars de zéro, mets-toi à fond dans le droit.

Une année de retard, c'est très - très, très - fréquent en droit. Tous les ans, peu importe que je sois en licence ou en M1, si l'année "normale" est 1993, tu peux parier que 50 ou 60% des étudiants seront nés en 92 ou 91. Bref, tu as peu d'étudiants qui entrent en L1 à 18 ans et obtiennent un M2 à 23.

L'important, ce sont tes notes. Si tu obtiens de bons résultats, on ne fera même pas attention à ta réorientation.

Par **H-île**, le **26/06/2015** à **10:29**

Je vous remercie encore une fois de vos réponses, c'est très sympathique de prendre un peu de votre temps pour ça.

Oui effectivement FAX, c'est une très bonne idée les stages en administration, je vous avoue que je n'y avais pas pensé. Ainsi, j'essaierai d'en cumuler plusieurs à la suite car je suppose qu'on ne me prendra pas pour un temps très long.

YN : Oui j'ai eu les résultats. 7,33 au rattrapage alors qu'il me fallait 10 (car je me suis réorientée). Je dois donc redoubler le s1 ou passer AJAC.
En y réfléchissant bien, je pense que je ne vais pas prendre AJAC et redoubler, comme vous me le conseillez. Mais mon soucis résidait désormais dans le fait de "rentabiliser" ce 2eme semestre qui sera sans cours de droit puisque je l'ai déjà validé.
Je suis rassurée de savoir que beaucoup d'étudiants redoublent. Car pour ma part ça n'était encore jamais arrivé et je ne veux pas que mon dossier soit pénalisé lors de sélections ou concours futurs à cause de cela.

De plus, une question (encore une !) me vient à l'esprit : l'anglais. Il est obligatoire en master me semble-t-il. Pensez-vous qu'une inscription "blanche" en fac d'anglais au 2eme semestre serait une bonne idée pour approfondir cette matière ? Je sais que ma fac propose des cours d'anglais en L1 mais uniquement au 2eme semestre et ça ne fait vraiment pas beaucoup d'heures pour bien s'améliorer..

Par **H-île**, le **30/06/2015** à **18:10**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour !
Oui j'y ai pensé il y a quelques jours également. Je pense qu'en cumulant stage, L2 en auditeur libre et cours d'anglais, je ne "perdrais" pas complétement mon temps. Ca fait du bien au moral ;)

Par **Luu31**, le **30/06/2015** à **21:44**

Bonsoir
Une question qui n'a pas vraiment avoir avec le sujet désolé...
Est-ce que les profs en amphi en cm, interogent un étudiant dans l'amphi au hasard comme dans les series tv ?
C'est possible qu'il y ai de la participation orale en cm ?

Et en td, sur la fac de Toulouse, ya beaucoup de participation oral ?

Par **cam94**, le **30/06/2015** à **22:11**

Salut!
Je ne suis pas étudiante à Toulouse donc je ne peux pas répondre à ta dernière question.
Pour le reste, la participation orale en cm est assez rare, et les profs qui interrogent un étudiant en amphi sont encore plus rares (c'est très anglo-saxon de faire ça).

Par **Fax**, le **30/06/2015** à **22:48**

Bonsoir

En effet, bien que peu fréquent il y a des profs qui, plus qu'interrogent, posent des questions à la cantonade en amphi.

Pour ce qui est des TD généralement la participation orale est de rigueur : non seulement elle vous permet de vous rendre compte si vous avez bien compris ou non un point de CM mais cela permet aussi au TD d'être vivant. Enfin pour la plupart des Td la participation quand elle a été pertinente permet la bonification de votre note finale de TD.

Par **Luu31**, le **30/06/2015** à **23:21**

C'est à dire "pose des questions à la cantonade en amphi" ?
Donc les profs posent des questions en amphi en choisissant un nom ?
Tu peux m'expliquer stp ?

En Td, le prof interroge qui il veux ou qui veut reponds ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Luu31**, le **30/06/2015** à **23:29**

A Toulouse, en L1, ya des exposés en Td ?

Par **Fax**, le **30/06/2015** à **23:32**

A la cantonade signifie que certains professeurs posent une question et que l'étudiant qui le souhaite peut y répondre.

Pour les exposés cela dépend des matières

Par **Luu31**, le **30/06/2015** à **23:47**

D'accord .

Tu peux me rappeler, Fax, tu fais des fiches ?

Par **Fax**, le **01/07/2015** à **00:04**

Non je ne fiche pas. Pour apprendre pour ma part, il me faut du détails :)

En revanche, je fais des fiches plan où je note quelques éléments mais ce n'est pas une fiche dans le vrai sens du terme.

Ne vous inquiétez pas, c'est une bonne démarche de vous poser ce type de questions. Expérimentez les différentes techniques (tant pour l'apprentissage, la prise de notes ou le rangement de vos cours), vous trouverez celles qui vous conviennent.

Par **Luu31**, le **01/07/2015** à **09:58**

Je ne suis pas fiches...
J'en mets toujours trop ou pas assez .
Et j'aime que ce soit jolie alors ça m'est arrivé et recommencer une fiche 2 ou 3 fois. Puis j'ai arrêté d'en faire ..
Je pensais surligner en codes couleur ,faire fiches de voca,..

Qq peut me conseiller sur ca..ORGANISATION FAC
Relier les cm imprimer
Relier les td imprimer ou une chemise carton si écrit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Ou

Chemise papier (par cm et par td) avec

Par **Fax**, le **01/07/2015** à **10:10**

Comme je vous le disais c'est vraiment propre à chacun, donc pour le coup, vous allez trouver votre méthode en expérimentant.

Pour ce qui est de l'organisation (reliure, chemise...), je vous renvoie au post sur ce point dont je crois d'ailleurs que vous êtes l'auteur. Beaucoup de participants vous ont donner leur méthode à vous de voir ce qui est plus pratique pour vous.

Bon courage pour la rentrée, profitez de votre été avant ;)

Par **Luu31**, le **01/07/2015** à **10:20**

Désolé mon copier ne se mettait pas en entier...
TOUT LES SOIRS
# faire une page de garde et un sommaire : "cm ou td", nom prof, n*semestre (cm + td
-Reprendre cours du jour pc, mise en page, correction.
- Imprimer, relier et relire, surligner (une couleur par type ; def, jurisp, doctrine,..)
- Ficher le vocabulaire du cm (si besoin)

Par **Luu31**, le **01/07/2015** à **10:20**

FAIRE TD
- Relire la partie du cm correspondant
- Relire le sujet td + méthodologie de l exo
- Faire le td en suivant la méthode
MÉTHODE
- Faire un dossier de méthodologie pour chaque exercice

Avis ?

Par **Fax**, le **01/07/2015** à **10:29**

Oui cela peut être une bonne idée
Mais cela reste de la théorie : vous verrez que vous aurez des journées avec des cours et TD de 9h à 18 h 30 ou 20h et d'autres au contraire où vous n'aurez qu'1h30 de cours. Les emplois du temps ne sont malheureusement pas équilibrés et vous vous fixerez sans doute

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

ce type d'objectifs plutôt sur une semaine qu'une journée.

Ne vous mettez pas martel en tête (je vois que vous postez le même type de questions dans des post différents et que vous revenez sensiblement sur les mêmes interrogations), vous avez des pistes et vous ne pourrez vous adapter que lorsque vous aurez votre emploi du temps du semestre et que vous aurez pris le rythme. Je crois que c'est véritablement votre emploi du temps qui sera déterminant pour fixer votre organisation de travail.

Par **Luu31**, le **01/07/2015** à **10:32**

Ouais désolé ...
J'ai envie de réussir donc me fixer les choses biem avant...

Par **Fax**, le **01/07/2015** à **10:44**

Oui je comprends c'est parfait de s'y prendre tôt et de réfléchir à toute la logistique vous avez raison.
Mais ne vous angoissez pas outre mesure, vous allez trouver votre méthode et votre vitesse de croisière :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés